



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 février 2011  
Français  
Original : anglais

**Comité spécial chargé d'étudier la situation  
en ce qui concerne l'application de la Déclaration  
sur l'octroi de l'indépendance aux pays  
et aux peuples coloniaux**

## Sainte-Hélène

**Document de travail établi par le Secrétariat**

### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Généralités . . . . .	3
II. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique. . . . .	4
III. Budget . . . . .	5
IV. Situation économique . . . . .	5
A. Généralités . . . . .	5
B. Développement . . . . .	6
C. Pêche et agriculture. . . . .	6
D. Transports et équipements collectifs . . . . .	7
E. Banques et crédit. . . . .	8
F. Tourisme . . . . .	8
V. Situation sociale . . . . .	8
A. Généralités. . . . .	8
B. Emploi . . . . .	9
C. Éducation. . . . .	10
D. Environnement . . . . .	10
VI. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux . . . . .	11
VII. Ascension. . . . .	11



A.	Généralités . . . . .	11
B.	Statut constitutionnel et politique . . . . .	11
C.	Situation économique et sociale. . . . .	12
VIII.	Tristan da Cunha . . . . .	12
A.	Généralités . . . . .	12
B.	Statut constitutionnel et politique . . . . .	13
C.	Situation économique et sociale. . . . .	13
IX.	Statut futur du territoire . . . . .	15
A.	Position du gouvernement du territoire. . . . .	15
B.	Position de la Puissance occupante . . . . .	15
X.	Décision prise par l'Assemblée générale. . . . .	16

## I. Généralités

1. Le territoire non autonome de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord comprend les îles de Sainte-Hélène et d'Ascension et l'archipel Tristan da Cunha. Les liens entre le Gouvernement britannique et ses territoires non autonomes sont définis dans la constitution de chaque territoire. La loi de 2002 sur les territoires britanniques d'outre-mer accorde la citoyenneté britannique aux « citoyens des territoires britanniques d'outre-mer ».

2. Située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et à 2 900 kilomètres du Brésil, Sainte-Hélène est une petite île d'origine volcanique. Elle abrite la capitale du territoire, Jamestown, et est la plus grande île du territoire (122 km<sup>2</sup>). Ascension est située à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène, Tristan da Cunha et les autres îlots étant à environ 2 400 kilomètres au sud de Sainte-Hélène. La superficie totale du territoire est de 412 kilomètres carrés.

3. L'île inhabitée de Sainte-Hélène fut découverte en 1502 par le navigateur portugais Juan da Nova. En 1633, les Pays-Bas revendiquèrent l'île sans toutefois l'occuper. En 1658, la Compagnie britannique des Indes orientales colonisa et fortifia l'île et les Anglais vinrent par la suite s'y installer. Des esclaves y furent amenés d'Afrique, de Madagascar et d'Extrême-Orient, ainsi que des travailleurs sous contrat (des Chinois et quelques Indiens). Napoléon Bonaparte fut exilé à Sainte-Hélène en 1815 et y mourut en 1821. L'île devint colonie de la Couronne en 1834.

4. Les habitants de Sainte-Hélène s'appellent les Sainte-Héléniens<sup>1</sup>. Le recensement de 2008 montre que l'île comptait alors 4 077 habitants, contre 5 008 en 1998. Après que la Grande-Bretagne décide, en 2002, d'octroyer à nouveau la citoyenneté britannique aux Sainte-Héléniens, l'île a connu un exode qui s'est ralenti par la suite<sup>1</sup>. Bien qu'il semble que tous ceux qui souhaitent quitter l'île l'ont déjà fait, l'émigration risque d'augmenter à nouveau si la croissance économique attendue du désenclavement aérien ne se concrétise pas. Sainte-Hélène se heurte également à un autre problème : la plupart des Sainte-Héléniens qui se réinstallent sur l'île ont atteint l'âge de la retraite, ce qui vient déformer une pyramide des âges déjà fort asymétrique. Environ 17 % de la population vit à Jamestown. L'anglais est la langue officielle du territoire<sup>1</sup>.

---

*Note* : Les informations figurant dans le présent document sont tirées de sources publiées, y compris celles du gouvernement du territoire, et des renseignements communiqués au Secrétaire général par la Puissance administrante en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. On trouvera d'autres précisions dans les documents précédents diffusés sur le site Web de l'ONU : [www.un.org/Depts/dpi/decolonization/docs](http://www.un.org/Depts/dpi/decolonization/docs).

<sup>1</sup> Informations communiquées par la Puissance administrante.

## II. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique

5. Adoptée en 2009, la nouvelle Constitution de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre de la même année. Elle change le nom du territoire qui, de « Sainte-Hélène et dépendances » devient « Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha ». Sa Majesté la Reine Elizabeth II est investie du pouvoir exécutif, exercé en son nom par le Gouverneur, lui-même désigné par le Gouvernement britannique. Par rapport à la Constitution précédente, le Gouverneur a moins de latitude pour agir de façon incompatible avec les souhaits des conseillers élus. Le Gouverneur actuel est Andrew Gurr<sup>2</sup>.

6. La Constitution prévoit la protection des droits et des libertés fondamentaux de la personne, notamment la protection du droit à la vie, la protection contre les traitements inhumains, la protection contre l'esclavage et le travail forcé, la protection du droit à la liberté personnelle, la protection des prisonniers, la protection du droit de se marier, des droits des enfants, de la liberté de conscience, du droit à l'éducation et de la liberté d'expression, de réunion et d'association.

7. Le Conseil législatif se compose d'un président, d'un président adjoint, de trois membres de droit (le Secrétaire du Gouvernement, le Secrétaire aux finances et le Procureur général) et de 12 membres élus. Le Conseil exécutif, présidé par le Gouverneur, se compose des membres de droit et de cinq membres élus du Conseil législatif. Les premiers n'ont le droit de vote dans aucun de ces organes alors que le Secrétaire du Gouvernement et le Secrétaire aux finances l'avaient précédemment.

8. Les élections ont lieu au scrutin secret, au moins tous les quatre ans, au suffrage universel, la majorité électorale étant fixée à 18 ans. Les dernières élections générales ont eu lieu le 4 novembre 2009 et 12 candidats (6 pour chaque circonscription) ont été dûment élus. Le nouveau Conseil législatif s'est réuni officiellement le 13 novembre et a élu les cinq membres élus du Conseil exécutif et un président pour chacun des huit comités du Conseil. Le Conseil doit être dissout le 13 novembre 2013 au plus tard, en prévision des élections générales suivantes qui auront lieu peu après.

9. La nouvelle Constitution contient des dispositions renforcées concernant l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis des pouvoirs législatif et exécutif. L'appareil judiciaire comprend une cour d'appel, une cour suprême et des tribunaux subordonnés (à l'heure actuelle un Magistrates' Court (tribunal de première instance), ainsi que des dispositions au cas où le coroner (médecin légiste) voudrait enquêter sur des décès hâtifs) qui peuvent être établis sur ordonnance. Un dernier appel peut être interjeté devant le Conseil privé du Royaume-Uni dans des circonstances prédéterminées.

10. En mai 2009, lors du Séminaire caraïbe sur la décolonisation tenu à Saint-Kitts-et-Nevis, le Conseiller de Sainte-Hélène, Tony Green, a déclaré que les habitants des îles avaient le sentiment de faire partie du Royaume-Uni et que le territoire était fermement convaincu qu'il ne devait pas être assimilé à un territoire britannique d'outre-mer. Il a ajouté que Sainte-Hélène souhaitait forger un nouveau partenariat avec la Puissance administrante qui soit modelé sur Saint-Pierre-et-

---

<sup>2</sup> *St. Helena Government, News*, <http://www.sainthelena.gov.sh/news.php/38/new-constitution>.

Miquelon, territoire français d'outre-mer. Le nouveau partenariat, d'après lui, serait mis en place suite à un changement constitutionnel. Il a fait valoir la nécessité de préciser les liens entre Sainte-Hélène et ce qui était à l'époque ses dépendances, à savoir l'île d'Ascension et Tristan da Cunha, et de veiller à ce que les représentants élus de Sainte-Hélène aient davantage de responsabilités sur le plan des affaires intérieures<sup>3</sup>.

### III. Budget

11. Une assiette fiscale de plus en plus réduite, due notamment à l'émigration et au vieillissement de la population, a rendu Sainte-Hélène largement tributaire du Royaume-Uni et d'autres sources externes de financement. L'aide budgétaire fournie par le Royaume-Uni sert à financer les services publics essentiels et à subventionner la desserte maritime du territoire. Le Ministère du développement international et l'Union européenne financent la majeure partie des dépenses d'équipement.

12. D'après les informations communiquées par la Puissance administrante, l'aide budgétaire totale, l'aide au développement et le concours financier pour la desserte maritime fournis par le Royaume-Uni se sont élevés à 26,1 millions de livres sterling pour l'exercice 2010/11, contre 22,8 millions de livres sterling pour l'exercice 2009/10, soit une hausse de 14,7 %. L'aide financière pour l'exercice triennal 2011-2013 a été approuvée en 2010, comme suite à la visite des représentants du Ministère du développement international à Sainte-Hélène. Au cours de cette visite, il a été décidé que les soumissions pour 2012 et 2013 seraient réexaminées dans un délai de 12 mois en vue de réajuster les termes des offres récurrentes. Pendant l'année en cours, le Gouvernement britannique a annoncé son intention de passer des marchés pour la construction de l'aéroport de Sainte-Hélène, sous réserve que quatre conditions soient strictement remplies (voir par. 23).

13. Un nouveau plan de développement durable est en cours de mise au point et devrait être publié au début de 2012. Dans l'intervalle, on s'efforce d'élaborer un plan intérimaire fondé sur les plans stratégiques et les priorités et relié à une politique générale.

### IV. Situation économique

#### A. Généralités

14. L'économie de Sainte-Hélène est largement tributaire de l'aide financière du Royaume-Uni, qui constitue plus de 70 % des recettes budgétaires annuelles. La population locale tire ses revenus de la pêche, de l'élevage et de la vente de produits d'artisanat.

15. Selon la Puissance administrante, la première phase du programme de modernisation du secteur public (financé par le Ministère du développement international) s'est achevée et le rapport initial a été approuvé par le Conseil exécutif de Sainte-Hélène. Cela a permis d'élaborer un projet de mémorandum qui sera présenté au Ministère pour obtenir le financement de la deuxième phase du programme, qui a commencé au premier trimestre 2009.

---

<sup>3</sup> Voir le site Web de l'ONU sur la décolonisation : [www.un.org/Depts/dpi/decolonization](http://www.un.org/Depts/dpi/decolonization).

## **B. Développement**

16. Sainte-Hélène a également le droit de bénéficier d'un financement de l'Union européenne. L'enveloppe allouée au territoire au titre du dixième Fonds européen de développement (2008-2013) s'élève à 16,63 millions d'euros. À Sainte-Hélène, cette somme servira à l'aménagement d'un débarcadère plus sûr (brise-lames, rampes de halage et zone de débarquement protégée) et l'amélioration de la défense maritime de James Bay. Sur l'île d'Ascension, elle permettra d'améliorer l'état des routes. Sur Tristan da Cunha, elle servira au réaménagement du port, à la recherche de sources d'énergie alternatives, à la modernisation du réseau de distribution d'eau, à la gestion des déchets et à la distribution du courant, et au renforcement des capacités de gestion de l'usine de transformation du homard.

17. L'aide au développement fournie par le Ministère du développement international est répartie sur trois ans (voir A/AC.109/2008/6, par. 24). Le Ministère a également financé une importante étude sur les infrastructures, qui a permis d'élaborer un plan d'ensemble portant sur les besoins de Sainte-Hélène en matière d'infrastructures au cours des 10 à 20 prochaines années.

18. En mars 2008, le Gouvernement britannique a effectué un examen des capacités de gestion des catastrophes à Sainte-Hélène, entièrement financé par le Ministère du développement international. En février 2009, un consultant en gestion des catastrophes financé par l'Union européenne s'est rendu à Sainte-Hélène pour consolider les travaux du Comité de gestion des catastrophes de l'île. Dans son rapport final, il a formulé d'autres recommandations, qui sont en cours d'application.

## **C. Pêche et agriculture**

19. La pêche est un secteur important de l'économie de Sainte-Hélène. Au total, des pêcheurs détiennent une licence commerciale pour 29 bateaux de pêche, mais seuls quelques-uns se livrent régulièrement à la pêche. Les marins-pêcheurs locaux vendent leurs prises à la St. Helena Fisheries Corporation (SHFC). Les achats de poissons ont atteint 136,1 tonnes au premier semestre de l'exercice 2010/11, contre 306,1 tonnes au cours du même semestre durant l'exercice 2009/10. Le volume des exportations de poissons d'avril à juin 2010 était de 57,8 tonnes, contre 78,9 tonnes au cours de la même période l'année précédente. Depuis l'exercice 2006/07, aucune licence étrangère de pêche n'a été délivrée, alors que ces licences avaient représenté jusqu'à 20 % de l'ensemble des recettes locales par le passé.

20. Sainte-Hélène s'est forgé une réputation de qualité pour son café et son poisson. Son café est parmi les plus prisés au monde, mais du fait de problèmes dans ce secteur, très peu de café a été exporté récemment. Quant à ses poissons sauvages, ils ont été les premiers à recevoir le label biologique de la Soil Association, principal organisme de promotion et d'homologation des aliments et de l'agriculture biologique du Royaume-Uni.

21. En ce qui concerne l'agriculture, le programme de soutien à l'agriculture de 2010-2011 a fourni de l'aide dans les domaines suivants : irrigation, culture, pommes de terre de semence, infrastructure de production, production de bananes et de café, élevage de porcs et de volailles et pâturage. L'objectif général du programme d'aménagement agricole est de soutenir et d'accroître autant que possible la production agricole.

## D. Transports et équipements collectifs

22. La liaison avec Sainte-Hélène est assurée par le RMS *St. Helena*, qui dessert Sainte-Hélène, Ascension, Walvis Bay (Namibie) et Le Cap (Afrique du Sud). Unique port de Sainte-Hélène, Jamestown offre un bon mouillage, encore que l'aménagement d'un brise-lames lui permettrait d'accueillir les gros navires de croisière en toute saison. Au nombre des activités à financer au titre du dixième Fonds européen de développement, Sainte-Hélène propose d'aménager un débarcadère plus sûr à Jamestown, dans l'espoir que la construction d'une jetée à Rupert's Bay, parallèlement au projet de liaison aérienne, permettra de séparer les transports des passagers des transports de marchandises, qui seront en grande partie transférés à Rupert's Bay.

23. Il n'y a pas d'aéroport sur Sainte-Hélène. L'aérodrome le plus proche se trouve sur Ascension. En juillet 2010, le Ministre du développement international a annoncé que le Gouvernement du Royaume-Uni accepterait de financer la construction d'un aéroport sur Sainte-Hélène sous réserve que certaines conditions soient strictement remplies, à savoir la négociation d'un prix acceptable, l'atténuation des risques de dépassement de coûts et de délais, l'approbation d'un plan d'aéroport avec une piste plus courte et des réformes entreprises par le Gouvernement de Sainte-Hélène en vue d'ouvrir l'économie de l'île. À cet égard, le Gouvernement de Sainte-Hélène et le Ministère du développement international se sont employés en 2010 à élaborer un mémorandum d'accord qui énonce des mesures visant à tirer parti de l'établissement d'une liaison aérienne à Sainte-Hélène. Selon la Puissance administrante, la construction d'un aéroport permettrait à l'île d'être autonome. Si un aéroport est construit, le Gouvernement britannique cessera de subventionner le RMS *St. Helena*, laissant au Gouvernement de Sainte-Hélène le soin de décider de maintenir ou non le bateau en service.

24. Le territoire a environ 168 kilomètres de routes asphaltées (118 km sur Sainte-Hélène, 40 km sur Ascension et 10 km sur Tristan da Cunha) et 30 kilomètres de routes non revêtues (20 km sur Sainte-Hélène et 10 km sur Tristan da Cunha).

25. Sainte-Hélène a deux stations de radio locales ainsi que des chaînes de télévision satellite. Ascension a une station de radio locale et reçoit les chaînes de télévision de Sainte-Hélène. Elle reçoit également les émissions de la British Forces Broadcasting Service (BFBS) ainsi que celles des services de télévision de l'armée américaine. Tristan da Cunha a une station de radio locale et reçoit les émissions télévisuelles et radiophoniques de la BFBS. Il y a environ 1 100 internautes sur Sainte-Hélène et Ascension.

26. Conformément au projet de distribution d'électricité financé par le Ministère du développement international, des travaux ont été entrepris en vue de moderniser et d'étendre le réseau électrique de l'île, notamment en installant des turbines éoliennes supplémentaires. Les systèmes de traitement des eaux usées de Sainte-Hélène ont également été améliorés dans le cadre d'un autre projet financé par le Ministère du développement international.

## **E. Banques et crédit**

27. En décembre 2008, de nouvelles lois sur les services financiers et le blanchiment de capitaux sont entrées en vigueur. Elles devraient permettre à Sainte-Hélène de s'acquitter de ses obligations internationales tout en protégeant ses habitants contre les prestataires de services financiers malhonnêtes.

## **F. Tourisme**

28. En 2010, le Ministère du développement international a alloué 1,2 million de livres sterling au projet de développement du tourisme à Sainte-Hélène qui vise, entre autres choses, à améliorer les activités de marketing et de promotion et la gestion des destinations, et à promouvoir les projets de tourisme locaux.

29. La Puissance administrante est convaincue que la construction d'un nouvel aéroport offrira de nouveaux débouchés financiers à l'île et favorisera le tourisme. À l'heure actuelle, environ 2 000 touristes se rendent en bateau à Sainte-Hélène tous les ans. Avec un aéroport, l'île devrait accueillir plus de 29 000 touristes chaque année. La beauté naturelle sauvage du territoire, la rareté de sa faune et de sa flore et de ses sites historiques, comme la tombe de Napoléon, ne manqueront d'attirer des visiteurs.

## **V. Situation sociale**

### **A. Généralités**

30. Au regard des normes internationales, Sainte-Hélène est un pays à revenu intermédiaire, où les signes de réel dénuement matériel sont rares, grâce en grande partie aux généreuses mesures de protection prévues par le gouvernement, garantissant à chacun le minimum vital, ainsi qu'aux réseaux de solidarité, qui encouragent l'entraide financière entre proches, le plus souvent sous forme d'envois de fonds.

31. Compte tenu du vieillissement de la population du territoire (22 % de la population a plus de 65 ans), il est de plus en plus nécessaire d'investir fortement dans un nouveau programme de prise en charge des personnes âgées. C'est ainsi que le centre de soins spécialisés « HRH the Princess Royal Community Care Centre », financé par le Ministère du développement international, a été inauguré en 2008. Entrée en application à la mi-novembre 2010, la nouvelle politique de services à domicile permet aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible et de se faire aider dans leurs activités quotidiennes. Au cours de la période considérée, on a dénombré 90 personnes âgées de plus de 65 ans qui recevaient des prestations sociales liées au revenu.

32. Une nouvelle loi relative à la protection de l'enfance a été promulguée le 18 décembre 2008 et est entrée en vigueur en mars 2010. Cette loi modifie la structure de gestion stratégique en vue de protéger les enfants et les jeunes de Sainte-Hélène. De nouvelles politiques et procédures ont été élaborées pour protéger les enfants et assurer leur bien-être. Cette nouvelle loi permet à Sainte-Hélène de s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

33. En janvier 2009, le Conseil exécutif a approuvé une nouvelle stratégie en matière de santé et de services sociaux axée sur l'avenir de Sainte-Hélène, qui fixe des orientations pour le développement du Ministère de la santé publique et des services sociaux jusqu'en 2012. Le Ministère du développement international a accepté d'injecter près de 2 millions de livres sterling dans le projet pendant toute sa durée, sous réserve que certains objectifs intermédiaires soient atteints lors de sa réalisation.

34. Jamestown dispose d'un hôpital général et de cinq dispensaires en milieu rural. En outre, deux services prennent en charge les patients qui ont de graves troubles comportementaux et des difficultés d'apprentissage.

## B. Emploi

35. Le secteur public reste le principal employeur à Sainte-Hélène. Le Gouvernement de Sainte-Hélène a examiné les normes de conduite en matière d'emploi en prévision des changements économiques qui pourraient résulter de la construction de l'aéroport. Un projet de loi contenant des dispositions relatives à l'emploi et aux droits des salariés a été élaboré afin de créer un cadre législatif permettant d'appliquer ces droits. Ces droits, exposés en détail, portent notamment sur la réglementation de la durée du travail, le licenciement abusif, le droit à un congé parental sans solde et à un congé sans solde pour prendre soin de personnes à charge, et le salaire minimum. Ce projet de loi a été adopté par le Conseil législatif en 2010.

36. Afin de redresser les anomalies et de retenir le personnel et, ce faisant, de faciliter l'organisation des carrières, le Gouvernement de Sainte-Hélène a mis en place un nouveau barème des traitements, plus équitable. Grâce à l'organisation de nombreux stages de formation destinés aux chômeurs, le nombre de personnes employées à des travaux d'utilité publique est passé de 176 en 2003 à 18 à la fin de 2010.

37. L'emploi extraterritorial est en constante augmentation tout comme les fonds envoyés par les travailleurs expatriés. Près d'un quart de la population active de l'île travaille à Ascension, aux Îles Falkland ou au Royaume-Uni. Les transferts de fonds qui ont transité par le Ministère des finances de Sainte-Hélène se sont élevés à 811 145 livres sterling en 2009/10, contre 845 280 livres sterling en 2008/09, mais ce chiffre ne correspond pas pour autant au montant total, car il est possible de faire des transferts directement à la Banque de Sainte-Hélène.

38. La majorité des contrats d'embauche à l'étranger sont destinés à des travailleurs non accompagnés, ce qui a de graves conséquences sociales et conduit à la séparation des familles. De plus, compte tenu des départs de travailleurs qualifiés à l'étranger, où ils peuvent trouver des emplois mieux rémunérés, plusieurs secteurs sont obligés de recruter du personnel sur le plan international. Le *Saint Helena Strategic Review*, pour la période 2000-2010, a indiqué que les envois de fonds des travailleurs expatriés n'étaient pas une source de revenus durable et que le développement devait être axé sur les individus, faute de quoi les conséquences seraient graves; il serait en effet illusoire de parler de prospérité quand on exporte surtout des travailleurs.

## C. Éducation

39. L'enseignement est gratuit et obligatoire pour les enfants âgés de 5 à 16 ans. Quatre écoles sont actuellement en activité : trois écoles primaires pour les enfants âgés de 3 à 11 ans et une école secondaire pour les enfants âgés de 11 à 18 ans. Les élèves qui ont fini l'école obligatoire optent soit pour des études universitaires reconnues par le Royaume-Uni, soit pour une formation professionnelle<sup>4</sup>. Depuis septembre 2009, l'école secondaire offre des possibilités d'enseignement à distance. Pour assurer la formation et la reconversion des travailleurs des secteurs public et privé, le Ministère de l'éducation a mis en place un service d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

40. Le Ministère de l'éducation s'emploie sans relâche à remédier à l'érosion des effectifs du personnel enseignant et à la diminution des inscriptions scolaires tout en promouvant une utilisation plus rationnelle des ressources existantes pour que la qualité de l'enseignement continue de s'améliorer. Retenir le personnel qualifié et expérimenté demeure une gageure. Depuis 2007, dans les universités anglaises, les citoyens des territoires d'outre-mer paient les mêmes frais de scolarité que les étudiants britanniques.

41. La loi sur l'enseignement de 2008 a renforcé le cadre législatif de manière à dispenser un enseignement adéquat aux enfants, et a également porté l'âge de la scolarité obligatoire de 15 ans à 16 ans.

## D. Environnement

42. Sainte-Hélène s'est dotée d'un programme de protection de l'environnement destiné à préserver les espèces menacées d'extinction et la diversité des biotopes. Le Gouvernement de Sainte-Hélène s'emploie activement à respecter ses engagements au titre de la Charte de l'environnement, mais des difficultés de financement entravent les progrès dans certains domaines.

43. Le Programme sur l'environnement des territoires d'outre-mer, financé par le Ministère du développement international et le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, a approuvé en 2010 un projet de guide illustré de la flore de Sainte-Hélène. Neuf autres projets ont été présentés dans le cadre du huitième appel aux projets du Programme pour l'exercice 2011/12. Le Gouvernement britannique a également approuvé un plan de conservation des plantes endémiques sur l'île de l'Ascension. À Tristan da Cunha, les efforts se concentreront sur l'éradication des souris et des plantes exogènes sur l'île de Gough, site classé élément du patrimoine mondial.

44. Un autre projet de construction d'un système de filets de protection contre les éboulements de roches, financé à hauteur de 3 475 millions de livres par le Ministère du développement international, devrait être achevé à la fin de février 2011. Il vise à atténuer la chute des rochers qui se détachent de la falaise surplombant Jamestown et à protéger la vie et les biens de ses habitants.

---

<sup>4</sup> Voir [www.princeandrew.edu](http://www.princeandrew.edu).

## **VI. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux**

45. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha sont associés à l'Union européenne mais n'en font pas partie. En novembre 2010, les îles Falkland (Malvinas) et Sainte-Hélène ont créé le South Atlantic Territories Cooperation Forum (Forum de coopération des territoires de l'Atlantique Sud) en vue d'élaborer des projets communs dans les domaines des achats, de la santé, des liaisons de transport, du changement climatique, de l'agriculture, du tourisme, des travaux publics, de la conservation et du perfectionnement des travailleurs du secteur public.

## **VII. Ascension**

### **A. Généralités**

46. Ascension fut découverte par les Portugais en 1501, puis « redécouverte » en 1503, le jour de l'Ascension, par Alphonse d'Albuquerque, qui a donné ce nom à l'île inhabitée. Au 31 mars 2010, l'île comptait plus de 800 habitants. Ascension est une île d'origine volcanique d'une superficie de 90 kilomètres carrés.

47. En 1815, lorsque Napoléon a été emprisonné à Sainte-Hélène, une petite garnison navale britannique a été établie à Ascension. L'île est restée sous la tutelle du Ministère de la marine britannique jusqu'en 1922, date à laquelle elle devint une dépendance de Sainte-Hélène. Par la suite, et jusqu'en 1964, elle fut administrée par l'Eastern Telegraph Company (rebaptisée Cable and Wireless en 1934). Un administrateur fut nommé en 1964 dans le cadre du projet d'établissement de stations de la British Broadcasting Corporation (BBC) et de la Composite Signal Organization.

48. Le Gouvernement américain a fait construire la piste d'atterrissage de Wideawake pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1957, la présence de forces aériennes américaines a été rétablie et la piste d'atterrissage, ainsi que les installations et services auxiliaires ont été développés. La base est devenue la station de poursuite du sud-est pour le polygone d'essais de la US Air Force (Est). En 1982, elle a servi d'escale aux avions de la Royal Air Force qui volaient à destination ou en provenance des îles Falkland. En 2003, des responsables britanniques et américains ont signé l'Accord de Wideawake, ouvrant la piste d'atterrissage de Wideawake aux vols affrétés civils. Cet accord a été prorogé de cinq ans en 2008, ouvrant la piste également aux vols réguliers nationaux.

### **B. Statut constitutionnel et politique**

49. La nouvelle Constitution du territoire a abrogé la disposition faisant d'Ascension une « dépendance » de Sainte-Hélène, mais les îles forment toujours un territoire unique et ont en commun leur gouverneur, leur ministre de la justice et leurs tribunaux supérieurs. La nouvelle Constitution consacre la protection des libertés et droits fondamentaux et comporte des dispositions améliorées visant à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis des pouvoirs législatif et exécutif.

50. L'existence d'un Conseil de l'île est, pour la première fois, reconnue par la Constitution, les détails devant être exposés dans les dispositions d'un arrêté local. Un nouveau Conseil a été élu en octobre 2008. Faute de candidats suffisants, les élections générales de 2010 du Conseil ont été reportées à après février 2011.

51. En juin 2010, la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies a rejeté une demande présentée par le Royaume-Uni tendant à ce que les limites du plateau continental d'Ascension soient repoussées au-delà de 200 milles marins, conformément à la disposition de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>3</sup>. La Commission a estimé que le pinacle volcanique sur lequel repose l'île d'Ascension était trop étroit pour lui ouvrir droit à une zone plus étendue du plateau continental submergé. Le Gouvernement britannique prépare actuellement sa réponse.

### **C. Situation économique et sociale**

52. Suite à une réunion conjointe tenue entre les fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth et du Ministère de la défense, d'une part, et les membres du Conseil local d'Ascension, d'autre part, sur la question du droit de résidence et du droit de propriété à Ascension, le Gouvernement britannique a annoncé en janvier 2006 qu'il ne changerait pas sa politique et n'octroierait ni droit de résidence permanente ni droit de propriété. Le Gouvernement britannique craignait que des obligations fiscales ne pèsent sur les contribuables britanniques<sup>3</sup>. Une législation à l'appui de la politique foncière et commerciale du Gouvernement a été promulguée en juin 2008 afin de mettre en place un mécanisme transparent permettant de déterminer l'affectation et l'utilisation des terres et de fournir un cadre permettant aux entreprises de mener leurs activités sur l'île.

## **VIII. Tristan da Cunha**

### **A. Généralités**

53. L'archipel Tristan da Cunha se compose de quatre îles, à savoir l'île principale, Tristan da Cunha; Gough; Inaccessible; et Nightingale. Île ronde d'origine volcanique d'une superficie de 98 kilomètres carrés, Tristan da Cunha est l'île habitée la plus isolée du globe. En 2008, elle comptait 269 habitants. Ses voisins les plus proches sont Sainte-Hélène, à 2 334 kilomètres au nord, et Le Cap (Afrique du Sud), à 2 778 kilomètres à l'est. La seule agglomération de l'île est la capitale, Edinburgh of the Seven Seas. Une équipe de météorologues sud-africains vit à Gough. Inaccessible et Nightingale sont inhabitées.

54. Lors de la dernière éruption volcanique en 1961, toute la population de Tristan da Cunha a été évacuée au Royaume-Uni pendant 18 mois, puis rapatriée en 1963. Après une série de secousses survenues en été 2004, la British Geological Survey a été engagée pour surveiller l'activité sismique et faire régulièrement rapport sur celle-ci, en vue de se préparer à une éventuelle évacuation. Le contrat conclu entre le Ministère du développement international et la British Geological Survey est arrivé à expiration en 2006 et n'a pas été renouvelé. En 2009, une volcanologue a passé trois mois à Tristan da Cunha pour évaluer les risques d'éruption volcanique et aider la population de l'île à élaborer un plan de préparation en prévision des catastrophes. Elle a fait un deuxième séjour sur l'île de décembre 2010 à février 2011.

## B. Statut constitutionnel et politique

55. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha. Un administrateur résident est nommé par le Gouverneur et rend compte à celui-ci. L'Administrateur est assisté par le Conseil de l'île, lequel, dirigé par le Chef du Conseil de l'île, se compose de huit membres élus (dont au moins une femme) et de trois membres nommés. Les élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés de 18 ans ou plus peuvent voter. En vertu de la nouvelle Constitution, le Gouverneur continue d'exercer l'autorité législative sur Tristan da Cunha, mais, pour la première fois, il doit consulter le Conseil de l'île avant d'édicter des lois.

56. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais les lois de Sainte-Hélène s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec la législation locale et sont adaptées à la situation locale, et sous réserve de modifications si les conditions locales l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du pays de Galles qui s'applique. Un officier de police et deux agents travaillent à plein temps. L'Administrateur fait également office de magistrat.

## C. Situation économique et sociale

57. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche traditionnelles de subsistance. La langouste, pêchée de manière écologiquement viable, est exportée sur les marchés américain, japonais et australien. Une action a été engagée en vue d'accéder au marché de l'Union européenne. Le tourisme généré par le passage occasionnel de paquebots de croisière et la vente de pièces et timbres commémoratifs procurent également à l'île des recettes importantes qui permettent de financer les dépenses de santé, d'éducation et d'autres services publics. Quelques habitants de l'île arrondissent leur fin de mois en proposant un hébergement et des visites guidées aux visiteurs occasionnels et en vendant des produits d'artisanat. L'agriculture traditionnelle à petite échelle fait également partie intégrante de la vie communautaire.

58. En février 2008, l'usine de transformation de la langouste de Tristan da Cunha a été détruite par un incendie. Cet incident, qui est venu s'ajouter à l'effondrement de la principale grue utilisée sur l'île deux mois auparavant, a eu de sévères répercussions sur l'économie de l'île et sur l'emploi. La nouvelle grue importée et installée au début de janvier 2009 est à présent pleinement opérationnelle. Une nouvelle usine de transformation de la langouste a été achevée au moins de juillet de la même année.

59. Accessible seulement par la mer, Tristan da Cunha est principalement desservi par deux bateaux exploités par la société sud-africaine Ovenstone, concessionnaire exclusif de la pêche de langouste à Tristan da Cunha, et par le *SS Aghulas*, navire de recherche sud-africain qui dessert la station météorologique située sur l'île de Gough. Ces bateaux visitent Tristan da Cunha 10 fois par an, assurant le transport des passagers et des marchandises. La traversée entre Le Cap et Tristan da Cunha dure en général environ sept jours.

60. Le port n'est praticable que lorsque les conditions météorologiques et maritimes sont favorables, aussi les paquebots de croisière ne peuvent-ils souvent pas débarquer leurs passagers. Les eaux du port n'étant pas assez profondes pour les

navires de passage, ceux-ci doivent jeter l'ancre au large et débarquer leurs passagers et marchandises dans de petites embarcations sur des radeaux lorsque les conditions météorologiques le permettent. Insuffisamment protégé contre les tempêtes, le port a de nouveau été endommagé en juin 2010. Le Ministère du développement international vient d'accepter de financer les travaux de remise en état qui doivent être effectués de janvier à avril 2011. Le Gouvernement britannique a récemment financé la construction d'un bureau de poste-musée et d'un poste de police sur l'île. Le bureau de poste-musée abritera un certain nombre de services de tourisme qui rapporteront des revenus supplémentaires à l'île.

61. L'installation au début de 2007 d'un réseau téléphonique plus performant permet désormais à Tristan da Cunha de mieux communiquer avec le reste du monde. La Puissance administrante finance la location de la ligne pour ce service. Les services téléphoniques sont fiables et accessibles à tous les ménages et un cybercafé offre aux habitants de l'île un accès limité à l'Internet.

62. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, ces 10 dernières années Tristan da Cunha a dépensé beaucoup plus qu'elle ne gagnait, ce qui a fortement grevé ses réserves. Son inexpérience en matière de gestion financière et les dépenses élevées qu'elle a dû engager pour permettre à une communauté aussi éloignée et isolée de subsister en sont l'explication. Les coûts élevés des services médicaux, notamment les soins à l'étranger, grèvent de plus en plus le budget du Gouvernement.

63. Afin d'accroître les recettes actuelles en élargissant l'assiette fiscale et de poursuivre la réforme du service public, le Conseil de l'île a défini en 2009 des stratégies de grande portée visant à assurer l'équilibre financier de l'île. Selon la Puissance administrante, même en procédant à ces réformes, l'île se retrouvera très bientôt en faillite si des mesures draconiennes ne sont pas prises.

64. Le Ministère du développement international finance les postes de médecin résident et directeur des travaux publics ainsi que la visite annuelle d'un dentiste et la visite biennale d'un ophtalmologue. Par ailleurs, il a récemment accepté de financer un poste de chef résident de l'administration dont le titulaire sera principalement chargé de réformer les institutions gouvernementales et d'améliorer l'efficacité du secteur public.

65. Depuis que l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni a rappelé les enseignants britanniques expatriés au début des années 90, le secteur éducatif de Tristan da Cunha est déclinant et le niveau actuel des élèves est jugé médiocre. Les élèves abandonnent l'école à 16 ans pour travailler dans l'administration ou dans le secteur de la pêche. Ils n'ont la possibilité de poursuivre leurs études qu'en allant à l'étranger. Le personnel enseignant actuel est, de son propre aveu, mal formé. Il n'y a pas d'enseignants en formation. En septembre 2009, un conseiller en éducation sous la tutelle du Ministère du développement international est venu sur l'île dans le cadre d'une mission de deux ans.

66. Tristan da Cunha exécute un certain nombre de projets de conservation avec succès, grâce à l'aide de partenaires tels que la Royal Society for the Protection of Birds qui, en 2008, a envoyé un conseiller en conservation effectuer une mission d'un an sur l'île. Les projets qui s'inscrivent dans le cadre du programme environnemental destiné au territoire d'outre-mer visent notamment à chasser les espèces invasives des îles inhabitées de l'archipel Tristan da Cunha et prévoient un

ensemble d'études sur la possibilité d'éradiquer les rongeurs infiltrés. Tristan da Cunha dispose également d'un plan d'action sur la biodiversité, qui devrait l'aider à s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique.

## **IX. Statut futur du territoire**

### **A. Position du gouvernement du territoire**

67. On trouvera à la section II les informations sur les changements politiques et constitutionnels à Sainte-Hélène.

### **B. Position de la Puissance administrante**

68. On trouvera des informations sur la position générale du Royaume-Uni dans le rapport présenté en août 2010 par le Secrétaire général, intitulé « Deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme » (A/65/330, annexe I). Le 4 octobre 2010, le représentant du Royaume-Uni a fait une déclaration devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) au cours de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

69. Selon le compte rendu de la séance de la Quatrième Commission (A/C.4/65/SR.2), le représentant du Royaume-Uni a notamment réitéré la position de longue date du Gouvernement britannique, à savoir qu'il entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes basées sur le partenariat, les valeurs partagées et le droit de chaque territoire de décider s'il souhaite ou non maintenir ses liens avec le Royaume-Uni. La situation de chaque territoire était certes différente, certains ayant atteint un stade de développement plus avancé que d'autres, mais le Royaume-Uni continuerait de collaborer avec tous les territoires, selon qu'il conviendrait, dans des domaines comme la bonne gouvernance, le développement et la transparence politiques et économiques, le renforcement de la sécurité et la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et non naturelles.

70. Le représentant du Royaume-Uni a ajouté que les relations entre les territoires d'outre-mer et le Royaume-Uni étaient inscrites dans la constitution de chaque territoire. Une procédure de révision constitutionnelle engagée récemment avec plusieurs territoires avait abouti à l'actualisation des dispositions de leur constitution sur des questions telles que les droits de l'homme, la bonne gouvernance et les rôles respectifs du Gouverneur et des élus locaux.

71. Par ailleurs, la bonne gouvernance avait été le thème central de tous les pourparlers constitutionnels avec les territoires. Le Gouvernement britannique n'avait nullement l'intention de gérer dans leurs moindres détails les relations qu'il entretenait avec ses territoires d'outre-mer et tenait à laisser chaque territoire gérer ses propres affaires autant que possible, sachant que cela comportait aussi des responsabilités. Lorsque le Royaume-Uni estimait qu'un territoire ne respectait pas ses obligations internationales ou si la situation dans un territoire suscitait d'autres inquiétudes, le Gouvernement britannique n'hésiterait pas à aborder la question avec le gouvernement du territoire et, le cas échéant, à intervenir.

## X. Décision prise par l'Assemblée générale

72. Le 10 décembre 2010, l'Assemblée générale a adopté, sans la mettre aux voix, la résolution 65/115 A et B, au vu du rapport que lui a communiqué le Comité spécial (A/65/430) et après examen par la Quatrième Commission. La section IX de la résolution 65/115 B porte sur Sainte-Hélène. Dans le dispositif de cette section, l'Assemblée générale :

« 1. *Souligne* l'importance de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution du territoire en 2009;

2. *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation du public, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande;

3. *Prie* la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer à soutenir l'action menée par le gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique de Sainte-Hélène, notamment le chômage et l'insuffisance des infrastructures de transport et de communications;

4. *Demande* à la Puissance administrante de tenir compte du caractère géographique particulier de Sainte-Hélène en réglant dès que possible les questions en suspens relatives à la construction de l'aéroport. »

---